L'ABEILLE.

JOURNAL QUOTIDIEN.....$12 / payable d'avance
Do TROIS FOIS PAR SEMAINE $10 /

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, RUE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 14 JANVIER 1843

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS:

HENRY CLAY.

AUX CATHOLIQUES.—Nous pouvons assurer aux catholiques de la ville, que M. *Hoen* a été nommé curé de la Nouvelle-Orléans, et qu'il officiera dimanche en cette qualité à l'Eglise Cathédrale, St. Louis.

AFFAIRE DU SOMERS.

L'enquête relative au *Somers*, interrompue par les fêtes du jour de l'An, a été reprise le 3 courant; et nous trouvons un aperçu du commencement de cette circonstance dans les journaux du soir de New-York. La quatrième avait été, comme on ne l'a sans doute pas oublié, consacrée à entendre la déposition du lieutenant Gansevoort. Nous en avons résumé trop brièvement le commencement dans notre feuille du 10, nous en reprenons les points les plus importants avant de poursuivre notre analyse.

"Sur l'ordre du commandant McKenzie, le lieutenant Gansewoort surveillait de près, dans la journée du 26 novembre, les démarches de Spencer et des autres individus soupçonnés de prendre part au crime pour, et les indices qui le frappèrent le portèrent à dire, dans un certain moment à son chef qu'il était temps de prendre des mesures pour garantir la sécurité du navire. C'était vers le milieu de la journée; le commandant McKenzie déclara qu'il ne voulait rien faire précipitamment et qu'il fallait réfléchir attendrait le soir pour prendre une décision. "Au moment où le tambour de quart battit, dit M. Gansewoort, le commandant me demanda ce que je ferais à j'étais à sa place. Je lui répondis sur-le-champ que je ferais mettre Spencer aux fers et que je le garderais sur le gaillard d'arrière. Il me dit qu'il était décidé à agir ainsi. Tout le monde fut mon appelé à l'arrière, et le commandant s'adressant à Spencer, lui dit: "Vous sajerez donc au commandement de ce navire? Comprenez vous bien? Je parvais, je n'en sais rien; à moins que ce ne soit en passant sur mon cadavre et sur ceux de mes officiers." Spencer répondit que c'était là une plaisanterie. "Une plaisanterie bien sérieuse, reprit M. McKenzie, et dans laquelle vous jouez votre vie! Nez-vous avoir ou de figuente en-treprise avec Small et autres?" Spencer parut un peu confus, puis répondit: "Non, mais tout cela n'était qu'une plaisanterie." Le commandant M'Kenzie lui demanda s'il n'avait pas un papier caché dans sa cravate. Spencer répondit que non et tirant foulard sa cravate il le mit en effet. Le commandant ordonna alors que l'on mis aux fers. Je mis, assistai le maître sur son épée et je le désarmai. Je fis emprisonner le sortir du rang des officiers, il obéit, et relevé ses marches jusqu'à ce qu'il apparte les fers. Lorsqu'il eut les fers aux mains je lui demandai s'il avait aucune arme cachée. Il répondit que non, et ajouta que je ferais mieux de le fouiller, puisque je n'en croyais pas sa parole. Je le fouillai et ne trouvai rien. Le commandant me donna ordre d'armer de pistolets les officiers qui se trouvaient sur le pont, m'enjoignit aussi de surveiller Spencer de près, et de lui faire sauter la cervelle, au moindre de s'échapper ou de communiquer avec l'équipage. Je fis part de cet ordre à Spencer."

Le reste de la déposition du lieutenant G. Gansevoort durant la même séance est consacré surtout aux complices de Spencer. Une conversation qu'il eut avec le maître charpentier Dickinson et le capitaine d'armes King lui donna l'éveil sur Cromwell. "Est-ce que l'on ne nous débarrassera pas aussi de ce grand diable?" disait le maître charpentier en désignant Cromwell." Une foule d'autres vinrent ensuite prouver au lieutenant que l'arrestation de Cromwell important à la sureté du navire, elle seule décharge d'un grand poids les épaules de celui-ci fait. Cromwell était d'un caractère redoutable, et une fois pour une cause sur le gérer il se mettra contre Dickinson et lui-dit: "Je vous retrouverai cela sous peu." Il avait avec quelques hommes de l'équipage des conversations secrètes, et vers minuit, au moment de l'arrestation de Spencer, il se mêla à quelques groupes. Le lieutenant Gansevoort devait connaître au commandant de le faire mettre aux fers.

"Le commandant s'étant enfin à prendre cette mesure, ajoute le lieutenant Gansevoort, il m'ordonna de le lui rapporter. Je me rendis à l'arrière de la chambre. J'entrai et Cromwell se rendit auprès du commandant. Je ne me rappelle pas les termes qu'employa le commandant, mais il dit en substance à Cromwell que les soupçons qui pesaient sur lui, pendaient son arrestation nécessaire; qu'il était convaincu comme Spencer, qu'il serait remonté à terre et jugé suivant les lois du pays. Cromwell répondit: "Mais, Monsieur, je vous assure que je ne sais pas ce que vous voulez dire?"

"Small fut aussi appelé auprès du commandant qui lui fit à peu près le même langage qu'à Cromwell. Il ne mit point de particulier à ses questions et remis trouver son arrestation parfaitement juste. Cromwell et Small furent embarqués une seule fois. Pour assurer cette arrestation, le commandant avait ordonné aux officiers sur lesquels il pouvait compter de rester armés.

Le lieutenant Gansevoort donne ensuite quelques détails sur quelques autres hommes compromis dans le complot et dont on dit également à satisfait. Ces détails ne renferment rien qu'avait une mention spéciale.

CINQUIÈME JOUR, 3 janvier.—Le commencement de cette séance que nous avons vous les yeux et encore consacré à l'audition du témoin G. Gansevoort, qui achève sa déposition. Il insiste surtout sur le procédure qui eut lieu à l'occasion de la lettre adressée par M. Mac Kenzie à son Etat-Major pour lui demander son opinion sur la culpabilité de Spencer, de Cromwell et de Small.

"Nous nous rassemblâmes dans la grande chambre, dit le lieutenant, et nous passâmes la journée à entendre les dépositions d'un bon nombre de témoins. Dans cette journée, ce témoin lut et relut la lettre du commandant, et j'eus soin de le bien faire signer après l'avoir entendu lecture. Ceux qui ne savaient pas signer, durent leur croix. Vers six heures du soir, le commandant me donna ordre de lever l'assemblée, parce qu'il était de la dernière importance qu'il fut de retour à bord avant la nuit. Je fis ce qu'il m'avait ordonné et le tribunal se sépara. Le lendemain l'audition des témoins fut reprise. Je ne puis y assister entièrement parce que ma présence était nécessaire sur le pont. La séance ne se prolongea pas aussi longtemps que celle de la veille. Le commandant était fort impatient de connaître l'opinion de son Etat-Major, et aussitôt qu'elle fut faite, je m'empressai de la lui communiquer.

Cette opinion fut ensuite communiquée au commandant dans une lettre signée par tous les officiers et qui est ainsi conçue: "Les faits qui sont venus à notre connaissance, après le plus soigneux et le plus impartial examen, sont d'une nature telle qu'ils réclament les plus énergiques mesures. Nous sommes convaincus que dans l'état actuel des choses il sera impossible de transporter les prisonniers aux Etats-Unis. Nous croyons que notre sûreté et l'honneur du pavillon confié à notre garde exigent la mort des prisonniers, nous croyons que c'est la mesure la plus propre à faire une salutaire impression sur le reste de l'équipage. Cette crainte déjà connue nous est dictée par ce que nous devons à Dieu, à notre pays et à notre corps."

Après une pareille manifestation, le commandant Mac Kenzie ne pouvait plus hésiter, et la sentence des prisonniers fut prononcée. Nous ne reviendrons pas sur leur supplice que nous avons déjà raconté d'après les journaux de New-York ensuite d'après la narration du capitaine Mac Kenzie. Celle du lieutenant est entièrement conforme à celle de son chef, seulement elle a quelque chose de plus animé et de plus émouvant, et nous céderons à la tentation de la reproduire quoiqu'elle soit une redite, si nous n'étions borné par espace à n'en sont que le lieutenant Gansevoort qui a joué dans toute cette pénible affaire un rôle fort important et qui a déployé une grande énergie de caractère et jugement, malgré sa fermeté, et le jeune d'une certaine connexion envers le malheureux camarade dont il avait noté la perte, on sent qu'il avait dû ne sa conduire la conviction du devoir.

COUR CRIMINELLE.

Thomas O'Brien a été reconnu coupable d'avoir, le 14 du mois dernier à 1 heure 1/2 du soir, sur la Levee près de la Douane, attaqué John Newman, avec intention de le voler.

D. O'Connor.—Par le steamboat J. M. White, nous avons reçu des journaux de St. Louis jusqu'au 6, et de Memphis du 10. Un tremblement de terre s'est fait sentir le 6 de ce mois, à St. Louis. La secousse n'a occasionné aucun accident.

Le même jour, et vers la même heure, ce tremblement a été ressenti dans le Tennessee, l'Alabama, le Mississipi et la Caroline du Sud par les récits qu'en font les journaux de Somerville, Hernando, Jackson et Florence, nous sommes avec satisfaction que rien de fâcheux n'est survenu.

La Gazette de St. Louis du 5 a annoncé que la fonte des glaces avait commencé dans la rivière, et qu'on s'attendait à chaque instant à y voir entrer une foule de bateaux-à-vapeur.

FORCE DE BATON ROUGE.—La foire qui vient d'avoir lieu à Baton Rouge, a fourni des preuves évidentes de l'intérêt croissant qu'attache dans cet état aux perfectionnements agricoles et aux progrès des arts mécaniques. Malgré l'intolérance du temps, l'exposition a été sans contredit de beaucoup supérieure à toutes celles qui ont eu lieu, soit pour la richesse et la variété des produits, soit pour le nombre des personnes qui y ont pris part. Sur le rapport d'un comité nommé à cette effet, des prix ont été accordés à ceux qui ont exposé les produits les plus remarquables. Voici, d'après la correspondance éditoriale d'un de nos confrères, la liste de ces prix et l'aperçu rapide des richesses de la foire:

Coton: Prix accordé au Colonel D. T. Flocker pour Félicitas. Les meilleurs échantillons après ceux du Colonel, ont été fournis par M. R. T. Christ-

Sucre: M. David Chambers, d'Iberville. Les échantillons donnés par MM. John Rice de Bayou Sale, et V. Leblanc, de Baton Rouge, ont été également remarqués.

Légumes: M. V. Leblanc de Baton Rouge. Quelques-uns des échantillons exposés étaient réellement d'une dimension monstrueuse. On remarquait entre autres des patates douces de l'habitation du juge Porter dans la paroisse Ste. Marie, et une courge de la largeur d'une petite roue de charrette qui provenait de l'habitation de M. David Chambers, d'Iberville.

Parmi les fruits, on distinguait de fort belles oranges présentées par James D. Stuart de Baton Rouge et par d'autres personnes, et un magnifique lichen offert par Henry Clay du Kentucky. Les proportions de ce dernier fruit sont réellement phénoménales.

La foire n'a pas été aussi remarquable qu'on aurait pu l'espérer sous le rapport animal. Cependant plusieurs bêtes d'un beau sang ont mérité les prix suivants:

1er. prix:—*Morck Anthony*, étalon de 3 ans, issu de Medley et d'un fils de Pacolet, présenté par M. Elisha Andrews, d'Est Féliciana.

2de. id.—*Alcazar*, étalon de 4 ans, issu de Timoleon et de Lavisthan, né à Est Féliciana, présenté par John Rist, de cette paroisse.

Fanny Elssler, jument baie, issue de Glaucus, à T. W. Chinn, présentée par V. Leblanc de Baton-Rouge;

2e prix:—*Arcuen Burr*, cheval de selle hongre bai foncé, par G.W. Wammack.

Poulain bai de 2 ans présenté par C. Davenport, d'Iberville.

Un cheval de selle de 6 ans, élevé à Iberville, présenté par E. A. Ellis, et une jument alezane de deux ans, issue de Flamming Bird, présentée par J. N. Brown d'Iberville, ont aussi mérité un premier prix d'excellents échantillons de bêtes à corne et à laine ont été également présentés. On a remarqué un pouvreau monstrueux qui a fait l'admiration d'un boucher de Cincinnati. Le colonel Flucker, d'Est Féliciana, a présenté un daim magnifique venu au monde grâce à l'opération césarienne.

La partie mécanique de la foire n'a offert qu'un intérêt secondaire: on a pu y signaler une machine à desécher, une autre pour couper les cannes, un moulin à coton perfectionné, etc.

Les dames se sont distinguées par leurs talents industriels: Mme. Ann B. Montgomery, d'Ibberville; Mme. Ann B. Montgomery, d'Ibberville; Mme. Ann B. Montgomery, d'Ibberville;